



Fédération Française d'Esgrime

# LIGUE D'Auvergne D'ESCRIME



Correspondance à adresser à : Gerard DULIN  
23 RUE J.PH. RAMEAU  
63800 COURNON  
☎/Fax 04.73.77.75.83  
[gdulin@wanadoo.fr](mailto:gdulin@wanadoo.fr)

cournon le 12 avril 2006

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 11 AVRIL 2006

### Présents :

- Mmes DUBREUIL, JAMOT, LAPEYRE
- Maîtres BAZETOUX, BELLANGER, DUREISSEIX, RUDEL
- MM. BESSON, CHOY, SAGNOL, TERRIER, MALLIET, THIVEL, MOLLE, PENET, PITIOT, DULIN

### Excusés :

- Mmes DUREISSEIX
- MM. CAROFF, GUILLOT, NARGEOLLET

### ■ Ordre du jour

#### ❖ FETE DES JEUNES

- M.PENET a fait les réservations pour le transport en car ainsi que pour l'hébergement.
- Le Président a commandé les sweets (gris clair suivant avis du C.D.) qui équiperont les nos tireurs ainsi que les capitaines d'équipes les jours de compétitions.

#### Capitaines d'équipes :

- Proposés ce jour par le C.D. ou suivant leur proposition :
- Fleuret masculin : Me METAIS
- Fleuret féminin : Me BELLANGER
- Epée masculine : Me NOIRET
- Epée féminine : Me REAU
- Sabre masculin : Me FREYSSINIER
- Sabre féminin : (si 3 tireuses) Me RUDEL

Si les personnes désignées ne peuvent ou ne souhaitent pas assurer l'encadrement des jeunes il leur faut contacter d'urgence la ligue pour que nous leur trouvions un remplaçant.

### ■ Escrime artistique :

- ❖ Un stage est prévu du 26 au 29 octobre 2006 à VICHY.
- ❖ Les convocations seront envoyées en début de la saison prochaine (fin août).
- ❖ La question ayant été posée au Président de la F.F.E : il n'y a pas obligation d'avoir un brevet d'état pour enseigner l'escrime artistique, un diplôme fédéral suivant les statuts suffit.

### ■ Stage ligue préparation fête des jeunes :

- ❖ En réponse à une question du club de MOZAC, la sélection des stagiaires a été faite par Me LARTIGUE :
  - les 10 premiers du classement régional.

### ■ Stage examen de cadres :

- ❖ Les tireurs qui n'ont pas participé au stage examen de cadres de février auront la possibilité de poursuivre leur formation au stage mis en place simultanément au stage de préparation à la fête des jeunes.

### ■ Convention triennale avec la région :

- ❖ La convention a été signée, les sommes attribuées correspondent à notre demande.
  - Préparation aux formations des bénévoles : 2000 €
  - Déplacements des jeunes aux championnats de France 2000 €
  - Matériel : 4000 €
  - Soit 8000 € par an pendant trois ans.
- ❖ Pour toucher ces sommes la ligue devra justifier les dépenses donc être en possession des justificatifs et en particulier pour les formations de prévôts ou de maître d'armes à CHATENAY-MALABRY.
  - Les tireurs concernés doivent faire parvenir au Président de la ligue ces justificatifs dans un délai le plus bref.
- ❖ **Déplacements :**
  - La ligue adressera, en juillet, sa participation aux dépenses de déplacement des catégories jeunes (minimes, cadets, juniors) aux championnats de France aux clubs des tireurs concernés sur les mêmes bases que la saison précédente.
- ❖ **Matériel :**
  - les commandes des tenues en cours seront traitées sous quinzaine, nous vous tiendrons au courant.
  - Un kit initiation sera mis à disposition de la ligue dans quelques jours et pourra vous être présenté.

### ■ Le point du trésorier :

- 1040 licences à ce jour auxquelles viendront s'ajouter les licences du club de BILLOM en instance de demande.
- Soit une baisse de 100 licences pour la saison ce qui est loin des objectifs de la fédération mais mieux que l'année pré-olympique.

### ■ Arbitrage :

- Comme l'organisateur se procure les classements avant une épreuves il serait judicieux qu'il se procure également la liste des arbitres avec leur qualification afin d'éviter les erreurs d'indemnisation.
- Le Président de la C.R.A confirme la validation de nouveaux arbitres et s'interroge sur les cartes d'arbitres départementaux.
- La ligue va se renseigner auprès de la F.F.E.

❖ **Concernant les indemnisations des arbitres :**

- **Rappel :** Les clubs organisateurs doivent envoyer un exemplaire de leur tableau d'indemnisation au trésorier et un à M.BESSON pour le suivi de l'arbitrage en cours de saison.
- Cette saison la participation ligue aux indemnisations paraît moins élevée, les organisateurs de tournois ou championnats ayant mieux suivi ces dépenses ; il nous paraît **pas** anormal que certains arbitres qui n'ont arbitré qu'un tour de poule, touche une demi-journée d'arbitrage.
- La mutualisation des frais d'arbitrage mis en place en Auvergne au niveau régional ne fonctionne que si tout le monde se soucie d'avoir un équilibre entre les recettes et les dépenses.

■ **C.C.N.S. :**

❖ Des formations sont actuellement proposées dans les CDOS et au titre régional par le CROS AUVERGNE (contactez le Président de ligue si vous êtes intéressés).

■ **C.N.D.S. :**

- ❖ Les imprimés devraient être bientôt disponibles, ils seront à retourner avant le **12 mai 2006**.
- ❖ Obligation en plus du RIB, de fournir le N° **SIRET**.

■ **ZONE :**

- ❖ Une réunion des ligues composant la nouvelle zone est théoriquement prévue le 22 avril 2006.
- ❖ Les clubs qui souhaitent organiser des épreuves de zone suivant les nouvelles directives de la D.T.N. doivent se faire connaître avant cette date.

■ **Questions diverses :**

- ❖ Me DUREISSEIX revient sur le compte rendu du comité directeur du mois de février sur la présence d'un docteur lors de compétitions :
  - la présence d'un docteur si elle n'est pas obligatoire est fortement conseillée. Cette obligation a été faite oralement lors du comité directeur de la F.F.E de janvier mais n'a pas été confirmé par la suite
  - L'indemnisation éventuelle du docteur est faite par le club organisateur.
- ❖ Bourses régionales :
  - l'attribution et la perception annuelle de ces bourses nécessitent pour un tireur d'être inscrit sur les listes ministérielles.
  - Le Président tient à disposition de ceux qui en doutent les courriers du conseil régional qui en font état.
  - Nous avons donc intérêt à suivre de près ces listes pour éviter d'essuyer des refus pour non inscription.
  - La ligue a fait inscrire deux tireurs oubliés en début d'année.
- ❖ Femmes et sport :
  - un concours national est en cours, retour des dossiers avant le 12 mai 2006.

■ **Dates à retenir**

1. Le 19 juin : assemblée générale financière de la ligue (pour fixer avant le début de la saison le prix de la licence en particulier) suivie d'un comité directeur (pour le calendrier des compétitions de la saison 2006-2007. Les Présidents de club doivent être présents ou avoir mandaté une personne de leur club ceci pour nous éviter une nouvelle A.G 15 jours plus tard faute d'avoir le quorum.
2. 4 septembre 2006 : réunion du comité directeur pour préparer la saison suivante.
3. 15 octobre 2006 : Assemblée générale annuelle organisée par le club d'YSSINGEAUX cette année.

Le secrétaire

Le Président